



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

LE SECRETAIRE D'ETAT

Paris, le 8 mars 2018

Nos Réf. : ACPse/2018/8918
Vos Réf. : Votre lettre du 7/03/2018

Mesdames, Messieurs,

Dans votre courrier du 7 mars 2018, vous nous demandez un délai supplémentaire d'examen du document d'orientation qui vous a été adressé mardi 6 mars 2018, avant le lancement de la concertation « Refonder le contrat social avec les agents publics ».

Ce document fait suite à un processus de consultations qui s'est traduit tant par des échanges bilatéraux avec chacune des organisations syndicales que par des premiers débats sur ces questions au CSFPE et au CCFP.

Les annonces gouvernementales lors du CITP du 1^{er} février 2018 avaient fixé le cadre de nos échanges et des orientations précises quant au projet porté par le Gouvernement, tant sur le fond que sur la méthode, puisque le principe d'une large concertation durant l'année 2018 a été retenu.

Il a été fait mention lors de l'envoi du projet de document d'orientation de la tenue d'une réunion de lancement de la concertation dans la semaine du 12 mars 2018.

..../...

Madame Bernadette GROISON
Secrétaire générale de la FSU
Monsieur Denis LEFEBVRE
Président de la CFTC-FAE
Madame Nathalie MAKARSKI
Présidente de la Fédération des Fonctions publiques
CFE-CGC
Monsieur Jean-Marc CANON
Secrétaire général de l'UGFF-CGT
Monsieur Bruno COLLIGNON
Président de la FA-FP
Monsieur Christian GROLIER
Secrétaire général de l'UIAfp-FO
Monsieur Denis TURBET-DELOF
Délégué national de Solidaires Fonction publique



139 rue de Bercy – 75572 Paris Cedex 12

Nous vous proposons de consacrer cette semaine à la poursuite des échanges au niveau technique et avons mandaté la DGAFP pour vous recevoir mardi 13 mars à partir de 9h30.

Cette réunion vise, après ce temps de réunions bilatérales, à vous donner la possibilité d'exprimer, en réunion plénière, vos positions sur des sujets majeurs qui sont désormais ouverts depuis plusieurs mois, notamment dans le cadre de la réflexion lancée par le programme AP 2022, ainsi que de formuler tout enrichissement de ce document sur chacun des quatre chantiers.

Attentifs, comme vous, à la qualité du dialogue social pour conduire les transformations dont notre fonction publique a besoin, nous espérons vivement que vous répondrez à cette invitation du 13 mars 2018 pour prolonger le dialogue engagé et préparer, dans les meilleures conditions, les concertations importantes que nous devons conduire au cours de cette année.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Bien à vous,

Olivier DUSSOPT